

1.15

LA *PREMIÈRE ENCHÈRE* «2 CARREAUX À LA FLANNERY»

(25-05-01)

INTRODUCTION

Cette convention constitue véritablement un complément au **système Standard** d'Ouverture *à la couleur* selon le protocole à la Majeure Cinquième et à *Sans-Atout*.

Il ne faut surtout pas considérer cette *Première enchère* comme une convention pointue ou à visée obstructive.

Il s'agit plutôt d'une nouvelle voie d'accès «indispensable» pour débiter “l'ascension de la montagne”.

Jouer au bridge peut être comparé à de l'alpinisme. Pour *escalader la montagne* du bridge, il y a deux versants principaux, la couleur et le Sans-Atout, nécessitant chacun une technique spécifique.

En cours d'ascension, ces deux approches se fusionnent au plan technique avant d'accéder au “sommet”.

Il existe aussi des "départs" plus directs comme les Ouvertures faibles et les Ouverture Fortes, mais ce sont en fait des variantes du système Standard; ces *Premières enchères* sont en fait des “raccourcis” plus que de véritables *voies* nouvelles.

L'ouverture *à la Flannery*, dans cette métaphore, *aborde la montagne* réellement par un autre versant qui permet de se rendre de façon **autonome** à l'approche finale.

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.15.1 L'INTÉGRATION DE LA CONVENTION

Il importe de savoir qu'il existe une distribution particulière qui est relativement fréquente et littéralement *laissée pour compte* par le Système Standard étant donné qu'il est **intrinsèquement incapable** d'en faire la description.

Pour tirer profit de cette convention qui, d'une part, **réserve** le contexte normalement dévolu à l'*Ouverture Forte à 2 Carreaux* et, d'autre part, élève sensiblement le niveau de réponse, il faut absolument l'intégrer dans un système global d'enchères.

Autrement dit, cette convention doit être adaptée aux règles générales et le système doit être ajusté pour tenir compte de l'existence de cette règle afin de lui donner la place nécessaire pour produire un effet dynamique, l'effet multiplicateur des enchères.

Cette convention est donc un outil de base qui participe activement aux communications à la fois **directement** par sa déclaration et **indirectement** en permettant à certaines AUTRES CONVENTIONS DE DEVENIR PLUS PRÉCISES ET PLUS EFFICACES.

En adoptant sans compromis le système global proposé, vous deviendrez définitivement affranchi du style "gambleur" où un des deux joueurs se permet de forcer continuellement, tandis que le partenaire se voit attribuer le rôle de modérateur.

En résumé, l'intégration harmonieuse dans le système global proposé de cette convention "revue et améliorée" améliore à la fois la convention et le système.

1.15 -342

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.15.2 LE CONTEXTE DE LA CONVENTION

Cette déclaration conventionnelle est utilisée le plus souvent en situation d'ouverture mais il est aussi possible, et avantageux, de recourir à cette convention en situation de défensive d'enchères lorsque cela se présente.

Tout comme l'Ouverture à Sans-Atout, cette *Première enchère* crée une obstruction significative qui nuit exclusivement aux adversaires (contrairement aux *barrages*), car cette ouverture possède un système de réponse spécifique et performant.

Cette convention peut donc survenir dans deux contextes différents qui sont simples et faciles à reconnaître.

PRINCIPE 1.15:1 CONTEXTE DE LA DÉCLARATION 2 CARREAUX À LA FLANNERY

La déclaration 2 Carreaux est conventionnelle lorsque son annonce est faite :

- ⇒ **En position d'Ouverture des enchères,**
ou
- ⇒ **en position de Surenchère d'Ouverture à saut, donc directement après l'Ouverture à 1 TRÈFLE des adversaires (toujours au premier tour).**

Ex. 1.15:1 Quelles sont les situations présentant le contexte 2 CARREAUX À LA FLANNERY?

	1	2	3	4
a)	2 Ca	...	...	...
b)	Passe	Passe	Passe	2 Ca

1.15 -343

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

c)	1 Tr	Passe	Passe	2 Ca
d)	1 Pi	2 Ca	...	...
e)	1 Tr	Passe	1 Pi	2 Ca
f)	1 Tr	Passe	1 Ca	2 Ca!
g)	Passe	1 Ca	2 Ca!	...

Commentaires :

- a) Ce n'est pas une Ouverture *2 fort*, ni une Ouverture *faible* à 2 Carreaux; c'est l'Ouverture *à la Flannery*.
- b) Cet exemple illustre qu'il n'y a pas de position particulière pour ouvrir 2 Carreaux *à la Flannery*.
- c) C'est un contexte de Surenchère d'Ouverture et il y a **saut d'enchères** à 2 Carreaux; c'est donc bien d'une **déclaration à la Flannery** qui est très utile en défensive quand les adversaires ont préséance pour le droit de parole.
- d) et e) Il n'y a pas de saut d'enchères, c'est une *Surenchère d'ouverture* Standard décrivant une main minimale possédant au moins une couleur robuste de 5 cartes à Carreaux.
- f) Cette enchère "répète" la couleur des adversaires (la deuxième), c'est donc un Cue-Bid de Surenchère *du deuxième groupe* qui décrit une main disqualifiée à Carreau, un singleton à Trèfle, un minimum de 4 cartes à Pique et à Cœur et au moins 10 PH non perdants. La distribution des couleurs serait, dans l'ordre respectif des couleurs : **4-5-3-1** ou **5-4-3-1**. Il y a une "similitude complémentaire" entre le CUE-BID DE SURENCHÈRE^{NÉRON} et la déclaration *à la Flannery*. En simple, quand vous avez une main du type *à la Flannery* et que la situation défensive ne permet pas de saut d'enchères, il faut considérer la possibilité d'utiliser le *Cue-Bid de Surenchère*^{Néron}.

1.15 La *Première enchère* 2 Carreaux « à la *Flannery* »

«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

- g) Ce Cue-Bid de Surenchère *du premier groupe* signifie que le défenseur a quelques cartes à Carreaux, un singleton à Cœur et au moins 10 PH non perdants dans les deux couleurs *noires* qui sont au moins quatrièmes.

1.15.3 L'IMPACT NÉGATIF

Le côté négatif de cette convention est bien sûr de réserver le contexte de *Première enchère* à **2 Carreaux à saut**. Ce qui implique qu'il est interdit d'utiliser simultanément les conventions telles que:

- ⇒ **Ouverture Forte (*Standard*) à 2 Carreaux;**
- ⇒ **Ouverture Faible (*Standard*) 2 Carreaux;**
- ⇒ **Surenchère d'Ouverture faible (à saut) à 2 Carreaux** (*nécessairement qui après l'ouverture à 1 Trèfle;*

L'emploi de plus d'une convention pour un même contexte réservé est normalement impossible à moins d'utiliser un subterfuge, comme utiliser le Stop de manière occasionnelle ou un langage non verbal; ce qui permet de doubler les conventions et de surpasser la moyenne. Il faut donc accepter nos choix, sinon c'est du poker.

Les impacts restrictifs font partie du bridge et sont généralement peu importants si les conventions sont harmonisées dans un cadre global.

Comme ici, le premier impact est tout à fait annulé par la convention *2 Trèfles fort* qui permet d'annoncer les **quatre Ouvertures Fortes** de 22 points et plus.

Mais le fait demeure que l'*Ouverture faible au niveau 2 à Carreau* ainsi que le *barrage à saut à 2 Carreaux* sont définitivement évincés. Cela ne cause cependant pas de préjudices notables parce qu'il est souvent possible de "décrire" un *2 faible* à Carreau par une Surenchère d'ouverture (*après Passe*) de deuxième tour à Carreau sans saut.

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery » «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Finalement, l'enchère **2 Carreaux à la Flannery** n'occasionne pas de réelle diminution d'efficacité dans les communications, donc il n'y a aucune perte de rendement au niveau du calcul de la marque.

1.15.4 LA DÉFINITION

Voyons maintenant en quoi consiste la convention *améliorée* au plan des exigences et au du plan du système de réponse.

PRINCIPE 1.15:2 DÉFINITION DE LA DÉCLARATION 2 CARREAUX À LA FLANNERY

C'est la seule déclaration qui peut décrire adéquatement une main d'Ouverture dont le pointage est minimum et où il y a la présence d'une *suite quatrième à Pique* associée à une *suite cinquième à Coeur*.

C'est cette impossibilité de décrire spécifiquement ce **trio de conditions** qui a entraîné jadis la création de cette enchère artificielle.

Cependant, à son origine, cette convention répondait aux besoins de l'époque qui étaient axés sur la découverte maximale de contrats de bas niveau. La compétition moderne a donc délaissé quelque peu (*et avec raison*) cette convention vu que l'accent est maintenant davantage orienté vers des contrats de niveau plus élevé et le jeu offensif.

Par contre, le système Bridge Standard International a modernisé cette convention de telle sorte qu'elle couvre efficacement un territoire qui lui est propre et tout en étant complémentaire aux autres conventions. Il y a donc un effet synergique qui permet d'affirmer que cette convention est indispensable.

Voici les exigences précises qui ont rendu cette déclaration plus compétitive tout en lui enlevant le problème inné dont elle était porteuse.

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 1.15:3 EXIGENCES DE LA DÉCLARATION À LA FLANNERY

L'Ouverture et la Surenchère d'ouverture à saut à 2 Carreaux affirment:

- la possession d'une MAIN MINIMALE de 13 à 17 HL,
- une suite quatrième à PIQUE et une suite cinquième à COEUR,
- la possession de 0 à 2 cartes de Carreau, pas plus.

Corollaire: Il y a seulement trois distributions, dans l'ordre respectif, qui sont possibles. Soit un des trois patrons suivants:

- 4-5-2-2;
- 4-5-1-3;
- et parfois 4-5-0-4*.

Attention, il ne faut pas interchanger ou confondre les couleurs. Il s'agit bien de posséder **4** cartes à Pique, **5** cartes à Cœur, **0 à 2** cartes à Carreau et **2 à 4** cartes à Trèfle et une main **minimale** non balancée.

* EN CAS DE CHICANE À CARREAU, À LA FLANNERY N'EST PAS INDIQUÉ SI LA SUITE QUATRIÈME À TRÈFLE EST TRÈS SOLIDE; IL EST ALORS PRÉFÉRABLE D'ANNONCER UNE MAIN BICOLORE SELON LES RÈGLES STANDARD.

Il ne peut **JAMAIS Y AVOIR PLUS DE 2 CARTES À CARREAUX** dans une déclaration à la Flannery.

Il est capital de bien respecter les trois seules distributions autorisées. Ce n'est pas un caprice car la déclaration à la Flannery ne constitue pas un “truc” de bridge visant à obstruer ou à intimider. **AUCUNE AUTRE DISTRIBUTION N'EST PERMISE.**

Les raisons pour cette exigence pourront être comprises définitivement lors de l'étude d'une convention qui fonctionne de pair avec la déclaration à la Flannery et de l'étude du système de réponse de ces deux conventions qui ont été adaptées pour couvrir efficacement et précisément une domaine de mains efficaces sans espace vacant ni duplication.

1.15 -347

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.15.5 LES IMPACTS POSITIFS

1.15.5.1 LA DESCRIPTION DES MAJEURES

Cette première raison est l'essence même de la convention, soit la possibilité de faire connaître systématiquement et à coup sûr la présence d'une soutien quatrième à Pique et d'un soutien cinquième à Cœur.

Sans cette convention, le système Standard à la Majeure Cinquième recommande d'ouvrir dans la couleur la plus longue, donc à Cœur. Ce faisant, il devient impossible de redéclarer à 2 Piques parce que la main est minimale. En effet, une redéclaration de l'ouvreur dont la couleur est plus chère que la couleur d'ouverture exige la possession d'une main maximale de 18 à 21 points (ceci fait partie du *SYSTÈME RÉGULIER DES RÉPONSES* qui est le thème du Chapitre 2). Ainsi, l'ouvreur est généralement forcé à redéclarer à Sans-Atout avec deux doubletons ou un singleton ce qui s'avère hasardeux si le répondant possède une main faible et non balancée. Ou, l'ouvreur doit carrément mentir en répétant sa couleur à Cœur ou en redéclarant à Pique.

Cette raison est presque suffisante pour justifier l'utilisation de cette convention dans tout système d'enchères. Mais elle est presque marginale !

1.15.5.2 LE DYNAMISME

Cette seconde raison vient définitivement légitimer l'utilisation systématique de la déclaration *à la Flannery*. Mais avant de lire les deux sous-thèmes suivants, sachez qu'il n'est pas nécessaire de comprendre immédiatement toutes les raisons motivant l'utilisation de la convention *à la Flannery* pour pouvoir débiter son utilisation.

Cette convention permet d'employer plus efficacement une autre convention qui a été aussi harmonisée soit la convention **1 SA IMPÉRATIF UN TOUR INVERSÉE**. Sans entrer dans les détails pour l'instant, retenez que la convention *à la Flannery* permet *indirectement* de garantir de façon absolue un soutien au moins troisième dans la mineure déclarée suite à la réponse « 1 SA impératif » (V. Chapitre 3 au point 3. 4).

1.15 -348

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 1.15:4 OUVERTURE À LA MAJEURE ET DÉCLARATION À LA FLANNERY

La mise en vigueur de la déclaration à la Flannery permet de garantir au moins TROIS cartes lors de la redéclaration d'une mineure après la réponse «1 SA Impératif Inversé pour UN tour».

Ce concept “*TOUJOURS AU MOINS TROIS CARTES DANS LA MINEURE REDÉCLARÉE APRÈS L'OUVERTURE 1 CŒUR OU 1 PIQUE SUIVIE DE LA RÉPONSE 1 SA*” est presque vital pour rendre efficace la convention 1 SA impératif UN tour (inversée ou non).

En effet, lorsque le répondant a un faible soutien avec la couleur mineure ou Majeure de l'ouvreur, il peut déclarer, avec plus de certitude, une nouvelle couleur quand sa main est **débalancée pour jouer l'atout du côté de la main faible** (la sienne) et permettre ainsi d'améliorer le “jeu de la carte”. En effet, la main de l'ouvreur s'en va au mort mais demeure efficace parce qu'il est plus facile d'y trouver des entrées pour pouvoir établir les longues suites avec une main d'ouverture; la main du répondant, qui est plus faible, peut alors profiter de l'atout pour “entrer” dans sa propre main pour jouer une couleur longue habituellement trouée (et ainsi établir cette couleur) ce qui serait impossible à jouer si l'atout était du côté de l'ouvreur.

Ce choix du **côté de l'atout** est un avantage important. La combinaison de ces deux conventions indépendantes procure donc indirectement une amélioration des communications sur ce point précis tout en exerçant individuellement leur fonction première.

Dans la même optique, le fait de savoir que l'ouvreur redéclare toujours une couleur au moins troisième après une annonce à 1 SA du répondant, permet à ce dernier d'avoir une vision plus claire pour choisir entre l'option de jouer un contrat partiel (en Passant) dans la couleur de l'ouvreur si son soutien est acceptable et qu'il ne possède pas de bonne couleur OU de redéclarer à Sans-Atout (au niveau 2, évidemment) pour décrire un soutien moyen dans toutes les couleurs et une main faible possédant de **9 à 11** points. Lorsque le répondant redéclare effectivement 2 SA, l'ouvreur a alors le choix de gager, ou non, la **manche** à Sans-Atout si sa main est semi-balancée avec **16-17** points ou, encore, de redéclarer au niveau **3** sa couleur mineure si sa main est débalancée.

1.15 -349

1.15 La *Première enchère* 2 Carreaux « à la *Flannery* »

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ces notions quelque peu avancées seront toutes revues et bien approfondies lors de l'étude de la convention 1 SA IMPÉRATIF UN TOUR INVERSÉ. Mon but, ici, était simplement de vous démontrer qu'il est possible d'améliorer vos chances de gagner en adoptant dès le début de votre apprentissage un système global de communications RATIONNEL.

1.15.5.3 LA DÉCOUVERTE DES DOUBLE FIT SANS COMPÉTITION D'ENCHÈRES

La troisième raison est probablement **la plus importante**. La dynamique des deux conventions permet de découvrir des **vrais Doubles fits** en dehors de tout contexte compétitif.

Cette notion est un des fondements de tout le système d'enchères proposé. Progressivement vous allez prendre conscience de la nécessité d'axer les enchères vers la découverte du **POTENTIEL OFFENSIF OPTIMUM** qui peut être contenu dans l'ensemble des cartes possédées par une équipe aussi bien en position offensive qu'en défensive d'enchères, qu'il y ait ou non compétition (surenchère) par les opposants.

Les *bons* Doubles fits permettent de jouer un contrat avec **quelques levées de plus** que le pointage combiné (des deux mains) le laisse entrevoir. Étonnamment, il est plus difficile de découvrir les Doubles fits quand il y a peu ou pas d'interventions. D'où l'importance d'avoir un système d'enchères capable de faire apparaître le plus souvent et le plus clairement possible la présence de Double fit sans l'aide des enchères adverses.

La convention à la *Flannery* constitue un SYSTÈME en soi. Et, tout comme la convention 1 SA Impératif UN tour Inversé, il n'est **pas nécessaire qu'il y ait compétition d'enchères** pour tirer profit de ces deux enchères qui maximisent le potentiel de l'atout.

En conclusion, il ne doit faire aucun doute dans votre esprit que cette convention a indéniablement sa place et qu'elle constitue une approche spécifique qui permet d'amplifier l'information tout en s'imbriquant harmonieusement avec l'ensemble des conventions, y compris la recherche de chelem.

1.15 -350

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.15.6 INTRODUCTION AU SYSTÈME DE RÉPONSE

Le système de réponse associé à la convention Flannery “originale” est quelque peu rebutant et a de quoi décourager, avec raison, plusieurs joueurs.

Le petit ajustement au niveau des exigences a eu **l'heureuse conséquence** de faciliter l'apprentissage et d'améliorer l'efficacité du système de réponse. En effet, face à une déclaration *à la Flannery*, le répondant qui possède une main MINIMALE ou INTERMÉDIAIRE peut désormais répondre de manière tout à fait **naturelle**.

Seule la réponse artificielle **3 Carreaux** du répondant (main maximale) demeure de mise. C'est à partir de cette réponse classique que cette convention va prendre son envol pour une recherche des contrats de niveau manche et de chelem. Et, la *réponse* de l'ouvreur sera plus agréable et performante.

Vous trouverez le système de réponse complet (y compris la compétition des enchères) tant pour le répondant que pour la redéclaration de l'ouvreur dans le Chapitre 3, au Thème **3.11**.

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

SECTION PRATIQUE 1.15

Ex. 1.15:2 Que déclarez-vous avec chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4	
	Passe	Vous	...	...	
a)	A D 9 7 R 8 6 5 3 A 10 D 4	b)	A D 9 7 R 8 6 5 3 R V 9 5	c)	A D 9 7 R 8 6 5 3 V 9 5 R
d)	V 9 7 5 A D 10 6 4 --- R D 9 7	e)	A V 10 7 R D 8 5 3 --- V 9 5 2		

Réponses :

- a) 2 Carreaux :** Cette main contient 15 PH + 1 PL et le distribution est 4-5-2-2, la main est minimale et semi- balancée, c'est le cas type d'une main pour déclarer *à la Flannery*. Ouvrir les enchères à *1 Cœur* obligerait l'ouvreur à redéclarer à Sans-Atout au tour suivant car il ne peut être question de redéclarer une *NOUVELLE COULEUR* avec seulement deux cartes.
- b) 2 Carreaux :** Quelle main encombrante ! Sauf si la déclaration *à la Flannery* est en vigueur. Il y a 13 PH + 1 PL et un singleton à Carreau. Si l'ouverture était à *1 Cœur*, la redéclaration à *2 Piques* serait très inappropriée parce que votre partenaire estimerait votre pointage entre 18 et 21 points (ce qui est loin de la vérité). Une redéclaration à Sans-Atout serait très téméraire avec un singleton. Et déclarer une *nouvelle couleur moins chère*, donc en mineure, décrirait mal cette main dont la force est concentrée dans les Majeures surtout qu'un telle annonce affirmerait la possession d'un suite mineure quatrième (quand la convention *à la Flannery* n'est pas en vigueur).

1.15 -352

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) **1 Cœur!** Il n'y a pas d'erreur, le contexte est impropre à une déclaration *à la Flannery* car il ne doit y avoir **jamais plus de deux cartes à Carreau**. La main possède toujours le même pointage très minimum de 14 HL. L'Ouverture Standard au niveau 1 à la Majeure signifie que l'ouvreur n'a pas une main "*à la Flannery*" ce qui va rendre la convention 1 SA Impératif UN tour Inversé encore plus pertinente. Ainsi, la redéclaration 2 Carreaux par l'ouvreur sur la réponse 1 SA impératif garantit **toujours au moins 3 cartes de Carreau** et possiblement une courte à Trèfle (surtout si les opposants annoncent à Pique). Sans ces deux conventions, cette main serait aussi encombrante que la précédente !
- d) **1 Cœur!** Il y a 12 PH + 1 PL, la main est minimale non balancée et contient 4 cartes à Pique et 5 cartes à Cœur avec une **chicane** à Carreau. Alors pourquoi ne pas utiliser systématiquement la convention *à la Flannery* ? La raison est justement la chicane ! Celle-ci procure effectivement une **carte supplémentaire à Trèfle** et, comme la couleur offre un réel soutien et que la couleur à Pique est faible, il n'est pas utile et même dangereux de déclarer *à la Flannery*. Au bridge, c'est la précision qui prime. Ainsi, l'ouvreur qui redéclare une *nouvelle couleur* avertit qu'il possède une **main bicolore** ce qui est un signal de danger pour le Sans-Atout.

Dans les faits, la déclaration *à la Flannery* décrit principalement une main **semi-balancée** ou une main **non balancée avec un singleton à Carreau** et une répartition du pointage dans les **Majeures**. Il faut employer judicieusement cette convention quand il y a *chicane* à Carreau et non systématiquement comme c'est le cas avec les distributions 4-5-2-2 ou 4-5-1-3.

- e) **2 Carreaux:** Il y a 12 PH + 1 PL et une couleur cinquième spécifiée à Cœur. La main est donc conforme pour une ouverture à la couleur au niveau 1. Il y a cependant une distribution *à la Flannery* et c'est la couleur quatrième à Pique qui est la plus puissante. Comme la main est minimale, il est de mise d'utiliser la déclaration *à la Flannery* étant donné la précision de la description et l'efficacité de son système de réponse pour tous les niveaux de pointage combiné dans l'équipe.

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 1.15:3 Que déclarez-vous avec chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4	
	1 Tr	Vous	...	...	
a)	V 9 7 4 A R 6 5 3 A 10 D 4	b)	A D 7 R 6 10 9 7 4 2 D V 5	c)	10 9 7 4 V 5 3 A R V 9 8 5 ---
d)	V 9 7 5 A D 10 6 4 --- R D 9 7	e)	A D 10 7 R D 8 5 3 --- V 9 8 5		

Réponses:

- a) 2 Carreaux :** Il y a 13 PH + 1 PL avec la distribution 4-5-2-2, il y a une évidence de saut d'enchères qui permettra à votre partenaire de reconnaître la signification de votre déclaration.
- b) 1 Carreau :** Il y a 12 PH + 1 PL et une couleur cinquième anonyme à Carreau, c'est tout ce qu'il faut pour annoncer une surenchère d'ouverture au niveau 1.
- c) Passe!** Il y a 9 PH + 2 PL et une main fortement offensive avec une couleur sixième à Carreau. Cette main est idéale pour une *Ouverture faible* au niveau 2 ou une **Surenchère d'ouverture à saut** mais il faut quand même Passer. Il est interdit de faire un saut d'enchères à 2 Carreaux car c'est un **contexte réservé** pour la déclaration *à la Flannery* et il faudrait 12 points HL pour pouvoir déclarer une Surenchère d'ouverture sans saut (Standard, de premier tour) avec cette belle suite. Relaxe et attendez la suite des enchères qui ont toutes les chances de continuer surtout que votre partenaire n'a pas encore déclaré. Bien entendu, si la situation avait recelé un contexte de réveil des enchères, il aurait été tout à fait justifier d'annoncer **1 Carreau** et non 2 Carreaux.

1.15 -354

1.15 La Première enchère 2 Carreaux « à la Flannery »

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) **1 Cœur** : Il s'agit de la main "d)" de l'exercice précédent. On serait porté à croire qu'une ouverture adverse est à 1 Trèfle rendrait plus indiqué d'utiliser la déclaration à la Flannery pour décrire cette main. Ce n'est pas le cas. En situation défensive, il faut concentrer toute l'attention sur la qualité de la couleur que l'on va annoncer.

Il y a un principe qui fait partie du Chapitre suivant mais que vous devez absolument savoir pour comprendre la défensive d'enchères : **«On ne fait qu'une défense à la fois»**.

Ce principe a un corollaire important : *Toute Surenchère d'ouverture à la couleur (défense) laisse naturellement à supposer qu'il y a des cartes perdantes dans la couleur offensive adverse.*

Ce n'est pas un principe absolu. Mais il faut savoir en tenir compte de ce fait quand notre équipe se retrouve en défensive d'enchères.

Ainsi, la couleur à Cœur étant de très bonne qualité et celle à Pique peu valable, il faut déclarer une Surenchère d'ouverture (*défense*) à **1 Cœur**; le fait de posséder de bonnes cartes dans la couleur d'ouverture adverse ne fait que renforcer ce choix.

- e) **2 Carreaux** : Cette fois, les deux couleurs Majeures sont de bonne qualité, pourquoi ne pas doubler vos chances de trouver un bon fit? En défensive d'enchères, il est moins probable qu'un contrat se termine à Sans-Atout, la chicane à Carreau est donc moins risquée. De plus, la couleur quatrième à Trèfle est faible et il est inutile de penser jouer efficacement en défensive de contrat dans cette couleur.

FIN DU CHAPITRE PREMIER

1.15 La *Première enchère* 2 Carreaux « à la *Flannery* »
«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

NOTES